



2401, rue Coursol  
Montréal (Québec) H3J 1C8  
Tél. : (514) 846-1543  
Courriel : [info@aml-lma.org](mailto:info@aml-lma.org)  
Site Internet : [www.aml-lma.org](http://www.aml-lma.org)

## **BULLETIN DE LIAISON - VOLUME VII - No. III - Mars 2006**

### **La diversité ethnoculturelle et les organismes communautaires**

Par Mona Greenbaum, coordonnatrice de l'Association des mères lesbiennes du Québec

Qu'est-ce qu'une véritable organisation accueillante ? Est-ce suffisant de dire que toutes les personnes allosexuelles (et leurs familles) sont les bienvenues, peu importe leurs affiliations raciales ou ethnoculturelles ? En revendiquant des services ouverts à tous, sommes-nous réellement au service de la diversité de personnes que nous prétendons soutenir ?

Durant mes années à la barre de l'Association des mères lesbiennes, les questions d'intégration et d'exclusion ont souvent été soulevées. En projetant l'association, nous nous étions concentrées sur l'accessibilité linguistique. Dans une ville comme Montréal, cela allait de soi. La solution était simple...

Dès notre toute première activité, nous avons été confrontées à des problématiques d'intégration. Habituellement, elles nous parviennent sous forme de demande ou de suggestion, mais parfois des plaintes sont portées. Au début, nos réunions étaient tenues dans notre salon et deux femmes handicapées ont trouvé que les huit marches d'accès représentaient un obstacle de taille. Puisqu'elles étaient capables de se déplacer sans la chaise, avec l'aide prévue de quelques femmes fortes, elles réussissaient à gravir les marches de notre escalier... Nous faisons de notre mieux étant donné que nous n'avions aucun local propre à l'association.

Les questions de transport, de service de garde et de situation financière ne doivent également pas être omises. Nous planifions nos activités en fonction de ces problématiques.

Mais la pertinence est également de mise. Pouvons-nous trouver l'activité idéale qui pourrait intéresser à la fois les personnes qui songent à fonder une famille et quelqu'un sortant à peine d'une relation hétérosexuelle de longue date et d'une vie familiale avec mari et enfants ? Cette activité intéresserait-elle également les parents d'un enfant adopté de 4 ans ou ceux d'un adolescent ? Comment répondre aux besoins des célibataires et des personnes en relation de couple depuis plus de 10 ans ? Les parents allosexuels sont d'une telle diversité ! Nous projetons nos activités en sachant que si un thème donné n'intéresse pas tout le monde, au cours de l'année, tous devraient y trouver leur compte.

Depuis notre tout premier jour, nous remarquons qu'un bon pourcentage des membres de notre groupe est composé de femmes issues de minorités raciales ou ethnoculturelles. Bien que ces femmes aient toujours été les bienvenues, j'ai remarqué également qu'elles participaient moins fréquemment aux activités et qu'elles partageaient moins leurs expériences, leurs idées et leurs inquiétudes dans les groupes de discussion.

J'ai aussi appris de mes amies issues de différentes communautés ethnoculturelles que notre association avait la réputation d'être avant tout un groupe blanc et francophone. La banque de données des membres de l'association indiquait le contraire. Toutefois, à en juger par le faible taux de participation de ces membres, quelque chose ne fonctionnait pas. Pour une raison ou une autre, même si nous abordions les problématiques relatives à la parentalité, nous manquions le bateau.

Depuis des années, je m'interroge et tente de comprendre ce problème. C'est en discutant avec des gens issus de minorités ethnoculturelles, en organisant et en participant à des conférences sur les thèmes ethnoculturelle et en contribuant à la mise sur pied de la coalition Multimundo (la première coalition montréalaise d'allosexuels de communautés ethnoculturelles), que j'en suis venue à la conclusion qu'il n'était pas suffisant d'affirmer que nous

accueillons tout le monde à bras ouverts. Quoique bien intentionné, ce discours intégrateur est vain.

Les allosexuels d'origine ethnoculturelle sont confrontés à toutes sortes de problématiques qui souvent diffèrent largement de celles de la population en général.

Permettez-moi cet exemple : bon nombre de nos discussions traitent de politique identitaire. Sur ce bout de planète, à cette époque-ci, si vous n'avez pas affirmé votre identité sexuelle auprès de vos amis, de votre famille, de vos collègues, de vos voisins et tout particulièrement de vos enfants, vous êtes encore à l'étape du "garderobe", qui est perçue comme inférieure à l'étape de vivre au grand jour. Nous parlons de fierté, de militantisme politique, d'estime de soi et de ne pas intérioriser l'homophobie qui malheureusement est toujours rampante dans notre société. Le discours de l'affirmation est à la fois psychologique et médical : il est dysfonctionnel de ne pas affirmer son identité sexuelle dans sa famille. Si vous ne vivez pas au grand jour, vous en êtes encore aux premiers pas de votre développement. L'internalisation de l'homophobie peut entraîner des troubles liés au stress. Ces problèmes peuvent être résolus par l'affirmation de l'identité sexuelle qui permet d'être bien dans sa peau...

Et si, cependant, l'affirmation de votre identité sexuelle signifiait de rompre les ponts avec votre communauté ethnoculturelle et avec votre famille élargie en raison de croyances religieuses ou culturelles enracinées? Dans certaines familles, en affirmant son identité sexuelle, on court le risque de perdre la garde de ses enfants, puisque la famille élargie s'en mêle prétendument dans l'intérêt des enfants. Ainsi, l'affirmation de l'identité sexuelle n'est pas toujours souhaitable.

Depuis, j'ai fait la connaissance de nombreuses mères lesbiennes équilibrées, dynamiques et ayant une bonne estime d'elles-mêmes et n'ayant jamais intériorisé la haine, mais s'esclaffant en pensant à la situation dans laquelle elles se trouveraient si leurs familles étaient au courant... Ces femmes de diverses origines ethnoculturelles se sont forgées une forte identité en tant que femmes amoureuses de femmes, mais le discours d'affirmation, de fierté gaie et de droits des gais n'est simplement pas pertinent.

Quoique ces femmes tissent de solides liens interrelationnels, elles ont besoin d'établir un réseau de parents vivant la même réalité qu'elles, peut-être encore plus que les lesbiennes de la culture "majoritaire." Ce besoin est également criant pour leurs enfants. Le risque d'isolement est élevé. Pourtant, une bonne partie des problématiques abordées au sein des organismes ne les rejoignent pas du tout.

Les femmes de minorités visibles sont confrontées au racisme sur une base régulière. De plus, elles sont confrontées au sexisme, plus que chez les femmes de la culture dominante. Dans la lutte contre l'oppression raciale, l'homophobie est reléguée au second rang. Quand il est question de droits des gais,...pour elles, il y a des soucis plus pressants. Toutefois, l'homophobie nous touche tous et toutes. L'intégration de cette problématique aux priorités plus urgentes peut sembler impossible.

Le mariage entre conjoints de même sexe et les droits des gais sont une arme à deux tranchants. Il peut avoir un impact positif ou négatif en regard de l'acceptation au sein des communautés culturelles. Les valeurs d'égalité et d'acceptation se heurtant aux valeurs religieuses, ce qui peut parfois avoir des répercussions négatives.

De plus, si les allosexuels de couleur croient qu'ils sont en sûreté au sein de la communauté gaie, ils pourraient être désagréablement surpris. Il y a tout autant d'intolérance au sein de la communauté gaie que dans la population en générale. Être membre d'une minorité sexuelle ne signifie pas nécessairement avoir de l'empathie pour les autres minorités. Voilà une dure leçon que trop de gens doivent apprendre. Le concept d'identité multicouche est difficile à concevoir pour les organismes allosexuels "blancs".

Entre temps, la communauté d'origine peut offrir un fort sentiment d'identité et d'appartenance. Bien que de nombreuses communautés ethnoculturelles défendent strictement les comportements homosexuels, les considérant même comme des déviations démoniaques de la culture dominante, se détacher de la communauté ethnoculturelle n'est pas nécessairement la solution idéale.

C'est une réalité pour les allosexuels de couleur, mais c'est davantage une réalité pour ceux et celles qui ont des enfants et pour qui les grands-parents, la famille élargie, les traditions et l'identité culturelle doivent faire parties intégrantes de leur vie de famille.

Les parents allosexuels de communautés ethnoculturelles marchent sur des œufs. De nombreux groupes ethnoculturels favorisent les liens familiaux, les rôles sexuels traditionnels et ont des attentes en regard du mariage et des enfants. La religion est également un élément clé. La famille élargie peut être un excellent pourvoyeur de soutien moral, psychologique, voire financier. Les parents allosexuels veulent être honnêtes et directs avec leurs enfants, mais ils ne peuvent pas toujours contrôler à qui leurs enfants parlent et ce qu'ils disent. S'ils sont en couple ou s'ils fréquentent quelqu'un, leur partenaire n'est pas nécessairement de la même origine ethnoculturelle. Dans la société en général, il y a des préjugés et du racisme. Et il y a les pressions de la communauté gaie...

Les parents ethniques, comme tous les autres, veulent ce qu'il y a de mieux pour leurs enfants. Une part de l'équation est de trouver un équilibre de vie. Pour affirmer être une communauté, nous avons la responsabilité de nous assurer que nos activités, nos services, nos publications et nos événements soient intégrateurs afin de satisfaire aux besoins de tous nos membres.

Vous voulez écrire pour le bulletin ?  
Envoyez vos articles, en tout temps, à  
[info@aml-lma.org](mailto:info@aml-lma.org)  
ou par la poste à

AML, 2401, rue Coursol, Montréal (Québec) H3J 1C8

---

## **Les nouvelles en bref de décembre 2005 à mars 2006**

### **Les nouvelles de Montréal et du Québec**

**1<sup>er</sup> Février 2006 (Montréal)** Les 1<sup>ers</sup> Outgames mondiaux Montréal 2006 ont annoncé la venue de Martina Navratilova parmi leur Cercle d'excellence. Madame Navratilova participera activement à la Conférence internationale sur les droits humains des LGBT, qui se déroulera pendant trois jours avant le début des compétitions sportives des Outgames. La légendaire championne de tennis présentera la « Déclaration de Montréal » en compagnie du médaillé olympique canadien et coprésident des 1<sup>ers</sup> Outgames mondiaux, Mark Tewksbury, à la cérémonie d'ouverture du 29 juillet 2006.

La Conférence internationale sur les droits humains des LGBT met l'emphase sur l'affirmation des droits et libertés en tant que norme internationale, et ce, dans chaque pays du monde. À ce titre, la Déclaration de Montréal sera adoptée à la fin des travaux de la Conférence et présentée lors de la cérémonie d'ouverture des jeux. La Déclaration de Montréal sera ensuite portée aux autorités des Nations Unies et d'autres instances internationales afin de mobiliser un appui commun.

« Je suis très emballée de mon implication dans la réalisation des Outgames. Durant les trois dernières années, l'organisation montréalaise a mis sur pied un concept innovateur pour la promotion du sport et de la culture LGBT, rendant ainsi hommage à l'histoire, elle l'actualise et nous donne un nouveau souffle pour l'avenir, » a déclaré madame Navratilova, athlète féminine reconnue mondialement et huit fois championne du Grand Chelem de tennis. « Cette innovation nous amène le plus grand événement sportif et culturel LGBT de toute l'histoire. C'est pourquoi je suis si fière de faire partie de cet important développement pour la communauté LGBT internationale. »

## Les nouvelles canadiennes

**18 novembre 2005** – *quillandquire.com* – Une ordonnance de la Cour suprême du Canada a donné un second souffle à la bataille juridique d'une librairie gaie et lesbienne de **Vancouver** contre l'Agence des douanes et du revenu du Canada.

*Little Sister's Book and Art Emporium* poursuit l'Agence des douanes et du revenu du **Canada** à la suite d'une saisie de matériel leur étant destiné. La librairie a argumenté devant le tribunal sur le manque de ressources financières lui permettant de poursuivre cette affaire. La librairie de Vancouver se bat depuis deux décennies contre les saisies de livres importés. Les autorités douanières considèrent le matériel obscène.

En 2004, la Cour suprême de la Colombie-Britannique a statué que le gouvernement devrait défrayer les frais judiciaires de la librairie, mais cette décision avait été renversée par la Cour d'appel de la Colombie-Britannique en avril 2005.

Aujourd'hui, toutefois, le plus haut tribunal au pays a donné la permission à la librairie *Little Sister's* d'en appeler de cette décision. « Si la Cour suprême du Canada dit que nous avons droit à du financement anticipé, alors nous pourrions intenter notre procès, qui n'a jamais vraiment débuté », soutient Joseph Arvay, l'avocat de la librairie.

La Cour suprême détermine son propre horaire et on ne sait pas quand la cause sera entendue. Monsieur Arvay espère se présenter devant les tribunaux d'ici l'été 2006. Autrement, l'affaire sera sûrement reportée au début de l'automne.

**7 décembre 2005** – *Égale Canada (Vancouver)* – Trois juges de la Cour d'appel de la Colombie-Britannique ont rejeté l'appel de Kimberly Nixon dans l'affaire *Nixon c. Vancouver Rape Relief Society*. En raison de sa transsexualité, Madame Nixon s'est vue refuser le droit d'être bénévole dans un centre de crise pour femme victimes de viol. Elle avait d'abord remporté sa plainte de droits de la personne, mais cette décision du Tribunal des droits de la personne de la Colombie-Britannique fut renversée par la Cour suprême de la Colombie-Britannique, ce qui mena à cet appel. À ce jour, c'est le plus haut tribunal au Canada à avoir statué dans une affaire de discrimination contre une personne transsexuelle.

Bien que la Cour d'appel maintienne que le comportement du centre Rape Relief excluant les femmes transsexuelles constitue un cas de discrimination selon le Code des droits de la personne, elle a néanmoins rendu jugement statuant que l'article s.41 du Code autorise un organisme pour femmes à discriminer contre un sous-groupe de femmes, en l'occurrence des femmes transsexuelles, fondé sur sa propre volonté subjective.

« Aujourd'hui, la Cour d'appel de la Colombie-Britannique a donné sa bénédiction dans une affaire flagrante de discrimination », affirme Gilles Marchildon, directeur général d'*Égale*. « Si les groupes de femmes peuvent exclure des femmes en raison de leur statut de transsexualité, qu'est-ce qui nous prouve que d'autres femmes ne seront pas exclues pour des raisons raciales, religieuses ou d'orientation sexuelle ? Toute discrimination fondée sur la nature intrinsèque ou les circonstances personnelles d'une personne est abusive. »

L'affaire sera bientôt entendue devant la Cour suprême du Canada.

**21 décembre 2005** – *Globe and Mail* – Deux clubs échangistes de Montréal n'entravent pas les normes canadiennes de décence en permettant le sexe en groupe dans leurs établissements, a statué la Cour suprême du Canada.

Dans sa plus récente tentative d'établir des directives gouvernant la moralité sexuelle au Canada, le plus haut tribunal soutient que les clubs échangistes montréalais n'exploitent pas des maisons de prostitution illégales, puisque ce qui se passe entre les murs de ces établissements ne cause aucun préjudice à la société. La décision pourrait s'appliquer à d'autres établissements et permettre le sexe en groupe entre adultes consentants (comme on en retrouve dans les saunas gays). Ces établissements exploiteraient ainsi leur entreprise sans craindre les menaces d'intervention policière.

La décision rappelle deux décisions opposées de la Cour d'appel du Québec. Dans une autre affaire, le club Cœur à Corps fut acquitté par la Cour d'appel, tandis que le club L'Orage perdit son appel à la suite d'une condamnation pour des accusations similaires. Le propriétaire du club L'Orage en appel à la Cour suprême de cette condamnation, tandis que la Couronne en appel de l'acquittement du club Cœur à Corps.

Le Code criminel définit une maison de prostitution comme un établissement de prostitution ou d'actes indécents. Dans ces clubs, il n'y a aucun paiement direct pour des actes sexuels, donc il n'y a aucune prostitution. La définition d'« acte indécent » était donc au cœur de ces affaires.

La jurisprudence définit généralement un acte indécent comme étant hors des normes de tolérance de la communauté ou apte à causer préjudice en encourageant autrui à prendre part à une conduite antisociale. Le juge a affirmé que le sexe en groupe dans un club privé ne causait aucun préjudice à la société. Le jugement pourrait avoir un impact pour de nombreux autres clubs échangistes à travers le Canada et pour d'autres établissements où les contacts sexuels entre adultes sont permis.

**16 février 2006** – *CBC radio* – L'Institute for Marriage and the Family Canada (l'IMFC) a ouvert ses portes à Ottawa juste après la Saint-Valentin ! Le directeur général, Monsieur David Quist, soutient qu'ils lanceront leur première publication s'adressant aux députés dès l'ouverture de la prochaine session parlementaire.

Les fonds, toujours aux dires de Monsieur Quist, proviennent de Langley en Colombie-Britannique, c'est-à-dire de nos « chers » amis de *Focus on the Family*. Le rôle de l'IMFC n'est pas de faire pression, mais d'« informer » les parlementaires des récentes recherches sur un « mode de vie sain » traitant d'un éventail de sujets comme l'avortement, le suicide assisté, les valeurs familiales et (vous l'aurez deviné) le mariage entre conjoints de même sexe.

## **LE MARIAGE GAI – UN HISTORIQUE**

(Sautez cette section si vous en avez assez du mariage)

Veillez noter qu'aux États-Unis, le débat sur le mariage a complètement perdu les pédales ! Il y a des initiatives favorables et défavorables au mariage dans la majorité des États. Ainsi, il serait impossible de traiter de ce sujet convenablement dans un bulletin. Toutefois, vous trouverez un excellent aperçu des nouvelles en provenance des États-Unis, sur le site de la *Human Rights Campaign* dans la section sur le mariage : [www.hrc.org/marriage/](http://www.hrc.org/marriage/)

Sur ce site un tableau structuré des avancées État par État peut être consulté en cliquant sur la rubrique **States with Anti-Gay Marriage Laws**.

**15 novembre 2005 (Jérusalem)** – L'état d'Israël a affirmé au tribunal de première instance que seule la Knesset – le parlement d'Israël – peut décider d'autoriser ou non l'union entre conjoints de même sexe. Dans un factum relevant des poursuites intentées par des couples de même sexe mariés au Canada, le gouvernement ordonne à la cour de rejeter les requêtes.

**26 novembre 2005 (Dubai)** – Plus de deux douzaines de personnes, qualifiées de gaies par le gouvernement, ont été arrêtées à l'occasion de ce que les policiers considèrent être « un mariage gai de groupe ». La charia pourrait condamner ces personnes à des traitements d'hormones mâles, à cinq années d'emprisonnement et à des coups de fouet, ont confié des autorités des **Émirats arabes unis** à la *Associated Press*.

**28 novembre 2005 (Ottawa)** – Au **Canada**, les trois parties de l'opposition ont renversé le gouvernement de du Premier Ministre Paul Martin, au pouvoir pendant 17 mois, imposant au pays des élections au mois de janvier. On prévoit que ce sera l'élection la plus difficile et la plus coûteuse de l'histoire du Canada. Le mariage entre conjoints de même sexe sera encore remis sur la tribune.

Le chef conservateur Stephen Harper jure d'annuler la loi sur le mariage entre conjoints de même sexe si son parti forme le prochain gouvernement. Bien qu'il affirme ne pas vouloir utiliser la clause nonobstant, la plupart des experts s'entendent pour dire que ce serait la seule façon de renverser la loi. Cette procédure n'a jamais été

utilisée par un gouvernement fédéral.

Un sondage *Environics* rendu public par la *CBC* démontre que 66 % des Canadiens affirment que la problématique du mariage entre conjoints de même sexe est réglée et ne devrait pas être ramenée sur la tribune.

**29 novembre 2005 (Ottawa)** – Dès le premier jour de la campagne électorale, Stephen Harper annonce aux journalistes son intention de rouvrir le dossier sur le mariage pour les couples de même sexe. Il dit que s'il est élu Premier Ministre, il présentera une législation visant à exclure les couples de même sexe du mariage civil. Il ajoute qu'il demandera un vote libre et qu'il n'annulera pas le mariage de milliers de couples de même sexe unis au cours des deux dernières années et demie.

**30 novembre 2005 (Ottawa)** – Les spécialistes en droit constitutionnel réitèrent que pour que le Parlement suive le plan de Stephen Harper d'éliminer le droit au mariage pour les conjoints de même sexe, la clause nonobstant devra absolument être invoquée.

**1<sup>er</sup> décembre 2005 (Cape Town)** – **L'Afrique du Sud** devient le cinquième pays à légaliser le mariage entre conjoints de même sexe. La Cour constitutionnelle, le plus haut tribunal d'Afrique du Sud, décrète qu'il est inconstitutionnel d'interdire le droit au mariage aux couples de même sexe. La Cour ordonne au Parlement d'amender les lois du mariage d'ici douze mois.

**11 décembre 2005 (Taipei)** – Un couple de même sexe se marie au cours d'une cérémonie publique dans un hôtel de Taipei afin d'attirer l'attention sur l'absence de droits pour les couples de gais et de lesbiennes de la nation.

Chen Chin-hsueh et son partenaire Ah Wei se sont épousés dans l'un des plus grands hôtels de la ville, au cours d'une cérémonie présentée devant les caméras de télévision et les journalistes. Monsieur Chen, âgé de 33 ans, dit aux journalistes que lui et son amoureux préféreraient appeler leur cérémonie de mariage une « cérémonie d'engagement » puisque le gouvernement **taiwanais** ne reconnaît pas les partenariats de même sexe.

**12 décembre 2005 (Toronto)** – Le Premier Ministre Paul Martin a répondu aux menaces du chef conservateur Stephen Harper de tenir un vote afin d'annuler la loi du pays sur les mariages entre conjoints de même sexe. Prononçant un discours à Toronto, Monsieur Martin a demandé comment Monsieur Harper pourrait annuler cette loi considérant que les tribunaux de la majorité des provinces ont déjà décrété comme étant inconstitutionnel le fait d'interdire le droit au mariage aux couples de gais et de lesbiennes.

**13 décembre 2005 (Princeton, New Jersey)** – Des étudiants de l'université de Princeton – considérée comme la plus conservatrice des grandes universités – approuvent le mariage entre conjoints de même sexe. Des questions au sujet du mariage gai furent posées aux étudiants au cours du scrutin d'hiver du gouvernement étudiant de premier cycle. Les référendums sont plutôt rares. Généralement, le scrutin est réservé aux représentants choisis du gouvernement étudiant.

**15 décembre 2005 (Madrid)** – Le plus haut tribunal **d'Espagne** maintient, pour l'instant, la constitutionnalité de la loi autorisant le mariage entre conjoints de même sexe. Deux juges régionaux avaient mis en doute la validité de la loi, affirmant, dans deux causes différentes, qu'elle viole la constitution du pays. Dans une décision divisée de la Cour constitutionnelle, les deux causes furent rejetées, mais pour des raisons de procédures seulement. Cependant, un nouveau questionnement sur la loi, par le Parti populaire de l'opposition, n'a pas encore été entendu par la Cour de première instance. La Cour affirme que la cause sera entendue à une date ultérieure.

**15 décembre 2005 (Riga)** – La **Lettonie** devient le premier pays européen à amender sa constitution pour interdire le mariage entre conjoints de même sexe, une décision qui pourrait l'opposer aux lois européennes des droits de la personne. L'amendement controversé a passé la dernière lecture au Parlement letton et définit le

mariage comme une union entre un homme et une femme.

**16 décembre 2005 (Vancouver)** – Le chef conservateur Stephen Harper tente de perdre sa réputation d'intolérance en affirmant qu'il aimerait ses enfants même s'ils étaient gais, ajoutant – pour la première fois – qu'il ne se servirait pas de la Constitution pour proscrire le mariage entre conjoints de même sexe. Il refuse toutefois de se prononcer sur la façon dont il prévoit annuler cette loi alors que des tribunaux considèrent inconstitutionnelle l'interdiction de mariage entre conjoints de même sexe.

**21 décembre 2005 (London)** – Des centaines de couples gais et lesbiens ont échangé des vœux dans les villes et villages de l'Angleterre et du pays de Galles. Toutefois, l'union civile d'Elton John et de David Furnish à Windsor a volé la vedette. Dans la même pièce où Charles et Camilla se sont épousés, Elton et David se sont unis civilement.

Le mariage et l'union civile sont adjoints des mêmes droits et responsabilités, mais les gais et lesbiennes n'ont pas droit à l'appellation « marié ». La différence est criante pour les leaders gais qui dénoncent l'inégalité de la loi. Cependant, aux yeux du reste de la population, notamment des médias, les deux unions sont identiques. Les médias utilisent rarement le terme « union civile », préférant appeler ces unions des « mariages ».

**5 janvier 2006 (Caracas)** – Une législation sera présentée à l'assemblée nationale du Venezuela afin de légaliser le mariage entre conjoints de même sexe. L'assemblée prévoit se réunir pour la première fois depuis le boycottage des élections par l'opposition le mois dernier. Le projet de loi sur le mariage a été entériné par une poignée de membres du parti. L'appui que cette mesure recueillera est encore incertain.

**10 janvier 2006 (Ottawa)** – À l'occasion du premier débat des chefs, Paul Martin a promis que son gouvernement amenderait la Constitution afin d'empêcher le gouvernement fédéral d'invoquer la clause nonobstant.

**11 janvier 2006** – Selon un fil de presse international, une jeune femme de l'état de Uttar Pradesh en Inde a tenté de se suicider en avalant de l'insecticide parce que sa famille avait rejeté son union de même sexe et l'avait battue.

**18 janvier 2006** – Les couples canadiens de même sexe se bousculent devant l'autel, inquiets de la possibilité que le gouvernement conservateur renverse la légalisation des mariages entre conjoints de même sexe.

**18 janvier 2006 (Canberra)** – L'Australie tente d'empêcher les gais de s'épouser à l'étranger en interdisant à ses ambassades de fournir aux Australiens gais les documents nécessaires au mariage dans un pays autorisant le mariage entre conjoints de même sexe (c'est-à-dire les documents stipulant qu'ils ne sont pas déjà mariés).

**19 janvier 2006 (Waterdown, Ontario)** – Stephen Harper dit que de proscrire le mariage entre conjoints de même sexe ne sera pas sa principale priorité advenant son élection, et que l'effort du Sénat pour bloquer un tel projet de loi serait de l'abus de pouvoir. Deux jours après avoir dit qu'un Sénat majoritairement libéral ferait entrave au pouvoir des Conservateurs, le chef conservateur indique qu'il s'attend à ce que la chambre haute s'en remette au Parlement pour des questions controversées.

**24 janvier 2006 (Washington)** – Les campagnes électorales américaines de 2004, qui en fin de compte interdirent le mariage entre conjoints de même sexe dans treize États, étaient financées par un regroupement national d'organismes, d'églises et de personnes. Les partisans de l'interdiction ont recueilli des contributions frisant les treize millions de dollars, selon une nouvelle analyse des campagnes de financement étatiques.

**24 janvier 2006** – Le Parti conservateur du Canada remporte les élections, soulevant des inquiétudes quant à l'annulation de la loi canadienne sur le mariage entre conjoints de même sexe.

**26 janvier 2006 (Vilnius)** – La **Lituanie** pourrait devenir le deuxième pays membre de l'union européenne à interdire le mariage entre conjoints de même sexe. Irena Degutiene, membre du parti conservateur Homeland Union Party, a annoncé qu'elle recueillera des signatures en janvier pour forcer un vote à ce sujet. Les Litvaniens définissent déjà le mariage comme une union entre un homme et une femme, mais cela ne suffit pas aux yeux de Madame Degutiene. Elle soutient que la Lettonie a bien fait d'amender sa constitution afin d'interdire le mariage entre conjoints de même sexe.

**27 janvier 2006 (Ottawa)** – Stephen Harper soutient qu'en tant que chef d'un nouveau Parlement fractionné il désire relancer rapidement le débat sur le mariage entre conjoints de même sexe. La composition de la nouvelle Chambre des communes suggère que le Premier Ministre désigné reconnaît qu'il y a de fortes chances que cette demande soit rejetée. Ce qui ne serait pas nécessairement un échec pour lui. En fait, une défaite honorable sur l'égalité du mariage satisferait aux obligations de Monsieur Harper à l'égard des partisans de droite, tandis que cela désamorcerait une problématique politiquement explosive.

**2 février 2006 (Lisbonne)** – Tel que prévu, un couple de lesbiennes **portugaises** se sont vues refuser une licence de mariage. Helena Paixao, 35 ans, et Teresa Pires, 28 ans, se sont fait répondre que les lois portugaises interdisaient le mariage entre conjoints de même sexe. Les femmes avaient présenté leur demande de licence la veille devant les caméras de télévision, devenant ainsi le premier couple de même sexe au pays à tenter de s'épouser au Portugal. Mesdames Paixao et Pires s'attendaient à un refus et prévoient déjà des actions judiciaires.

**8 février 2006 (Ottawa)** – L'ultraconservateur et ennemi du mariage entre conjoints de même sexe Vic Toews a été nommé ministre de la Justice. Le plus célèbre et le plus religieux des membres du Parti conservateur détient désormais le contrôle du Code criminel canadien et, du coup, de la plupart des principales problématiques morales de la société, du contrôle des armes à feu à l'avortement en passant par le mariage entre conjoints de même sexe et la peine capitale. Monsieur Harper expose ainsi son tendon d'Achille aux électeurs – la crainte qu'un gouvernement conservateur devienne de plus en plus de droite et s'éloigne des valeurs canadiennes.

## Les nouvelles internationales

**29 novembre 2005** – *Human Rights Campaign and 365Gay.com (Rome)* – Après des semaines de spéculations, le Vatican a officiellement rendu public un document réclamant la restriction des gais dans la prêtrise.

Des gais, le document dit : « ces personnes se retrouvent, en fait, dans une situation présentant un grave obstacle aux bonnes relations entre les hommes et les femmes. Nul ne peut ne pas tenir compte des conséquences négatives qui peuvent découler de l'ordination de personnes aux tendances homosexuelles marquées. »

Le document souligne que les hommes gais ayant de « fortes tendances homosexuelles » et ceux qui encouragent la culture gaie devraient se voir interdire l'accès au séminaire. Le document a été rendu public il y a trois ans à la suite du scandale d'abus sexuels qui a bouleversé l'Église catholique.

« Il s'agit d'un plan pour déguiser un décret du Vatican », soutient Joe Solmonese, le président de la Campagne pour la défense des droits de la personne. « Ce qui est rendu public aujourd'hui est un décret servant de diversion qui n'assure en rien la sécurité des enfants et ne responsabilise pas les criminels. »

À la suite de la publication de ce document, une lettre du Vatican, dont le *Washington Post* (publiée le 2 décembre 2005) a obtenu copie, démontre que l'Église catholique romaine impose des restrictions plus sévères aux prêtres gais que celles rendues publiques par le document. Dans une nouvelle directive pour les séminaires catholiques, la lettre ordonne aux dirigeants des séminaires de retirer les postes d'enseignement aux prêtres gais. C'est la première fois que le Vatican tente d'écarter les prêtres gais actuellement en poste. La lettre de



deux pages touchant les prêtres actuels fut envoyée aux évêques du monde entier, mais n'a pas été rendue publique.

Bon nombre de prêtres catholiques admettent que ce n'est qu'une question de temps avant que cette restriction ne s'applique à tous les prêtres.

**2 décembre 2005 – 365Gay.com (Bruxelles)** – Le gouvernement belge a fait un pas de plus vers la reconnaissance de la coparentalité pour les couples de même sexe. La chambre basse du Parlement a approuvé une législation donnant aux gais et aux lesbiennes le droit à l'adoption et aux deux parents la reconnaissance légale de leur statut de parent en regard des enfants de l'autre. Non seulement cela permet la coparentalité, mais cela garantit également que les enfants de couples de même sexe auraient les mêmes droits d'héritage et de succession que les enfants de couples hétérosexuels.

La loi a été votée à 77 voix contre 62. Si elle obtient l'aval de la chambre haute, la Belgique deviendrait ainsi le troisième pays membre de l'Union européenne, après l'Espagne et la Suède, à autoriser la coparentalité. Le vote devrait avoir lieu au sénat au mois de mars.

**7 décembre 2005 – Boston Herald (Boston)** – L'homme de confiance du Vatican en Amérique a demandé à l'archevêque de Boston, Sean P. O'Malley, de prendre ses responsabilités et d'interdire à *Catholic Charities of Boston* de placer des enfants en adoption auprès de couples de même sexe. L'archevêque Gabriel Montalvo Higuera, le représentant du pape aux États-Unis a fait la recommandation par écrit à Monseigneur O'Malley, rapporte le *Boston Herald*.

Bien que Gabriel Montalvo Higuera soit l'ambassadeur du Vatican aux États-Unis, il ne peut pas donner un ordre direct à Monseigneur O'Malley. Cependant, en tant que diplomate principal, il représente les intentions du Vatican.

L'archevêché refuse de commenter le rapport, mais confirme que *Catholic Charities* est sous enquête.

**18 janvier 2006 – 365Gay.com and ILGA news (Strasbourg, France)** – Le Parlement européen a entériné une résolution condamnant l'homophobie. La mesure a été votée à 469 voix contre 149, avec 41 abstentions. Il donne l'ordre à la Commission européenne de prendre une position proactive pour combattre le mouvement anti-allosexuel qui sévit dans divers pays de l'Union européenne.

La résolution affirme que la Commission devrait tenter un procès aux pays qui ne satisfont pas à la directive d'un traitement égal au niveau de l'emploi. De plus, elle soutient que la Commission devrait considérer l'utilisation de sanctions pour les pays contrevenants. La Commission devrait également présenter des propositions qui garantiraient les droits des couples de même sexe et de leurs enfants.

Cette déclaration et son débat s'inscrivent en nouveauté au Parlement européen. Par le passé, les questions de discrimination fondées sur l'orientation sexuelle étaient principalement débattues en tant que problématique d'importance secondaire au cours des débats plus généraux. Pour la première fois, les droits des allosexuels des 25 pays membres de l'Union européenne étaient inscrits à l'agenda du Parlement à titre de problématique politique importante.

L'une des principales plaintes des groupes de défense des droits des allosexuels en Europe est que les couples de même sexe reconnus légalement dans les pays où le mariage de même sexe et l'union civile sont légalisés perdent leurs droits dès qu'ils arrivent dans un autre pays de l'Union où les relations gaies et lesbiennes ne sont pas reconnues.

Au cours du débat entourant la résolution, les partisans de la mesure ont accusé de nombreux anciens pays communistes, maintenant membres de l'Union européenne, d'homophobie endémique. La Pologne et la Lettonie furent sévèrement critiquées.

La Lettonie a récemment révisé sa constitution pour devenir le premier pays européen à interdire le mariage entre conjoints de même sexe. Au mois de juillet 2005, la capitale, Riga, a interdit les festivités de la Fierté gaie à la suite des critiques du Premier Ministre letton Aigars Kalvitis. Les organisateurs de la Fierté se sont présentés devant les tribunaux et ont obtenu une ordonnance restrictive contre la ville, autorisant ainsi le défilé. Des centaines de manifestants se sont alignés le long du parcours du défilé et ont lancé des œufs pourris et des insultes aux participants. Plusieurs manifestants eurent mal à partie avec les policiers et furent embarqués.

Les gais et les lesbiennes de Pologne ont manifesté dans plusieurs villes au mois de novembre pour demander au gouvernement de se conformer aux lois de droit civil de l'Europe. Les manifestants ont dénoncé les arrestations massives de gais dans la ville de Poznan, où l'escouade anti-émeute a détenu 65 gais et lesbiennes qui ont refusé de se disperser alors qu'ils tentaient de tenir le défilé de la Fierté.

**24 janvier 2006 – 365Gay.com and Human Rights Campaign (New York City)** – Les États-Unis ont joint quatre des régimes les plus répressifs au monde pour rejeter une demande de deux groupes allosexuels internationaux désirant se joindre à un organisme des Nations Unies qui conseille l'organisation mondiale sur de problématiques économiques et sociales.

La demande de l'International Lesbian and Gay Association (ILGA) et de la Danish Association of Gays and Lesbians fut rejetée sans avoir été entendue. Les groupes visaient l'inclusion au Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) un centre d'études et de recherches composé d'organismes non gouvernementaux du monde entier.

Au mois de mai 2005, la ILGA, basée à Bruxelles, et le groupe danois de défense des droits des allosexuels Landsforeningen for Bøsser og Lesbiske (LBL) ont demandé le statut de consultant auprès de l'ONU. Le statut consultatif de l'ECOSOC est le seul moyen officiel qu'ont les organismes non gouvernementaux (ONG) du monde entier pour exercer une influence et participer aux discussions des pays membres des Nations Unies. Près de 3 000 groupes ont déjà ce statut. Le statut de l'ECOSOC permet aux ONG de participer aux rencontres de l'ONU et de parler en leur propre nom.

Les États-Unis ont voté du côté de l'Iran, du Zimbabwe, de la Chine et du Cameroun contre l'idée d'accorder une audience à cette demande. Les gouvernements de l'Iran et du Zimbabwe comptent parmi les régimes les plus anti-allosexuels au monde.

« Il est scandaleux que les États-Unis aient choisi de s'aligner sur des tyrans dans un effort dégoûtant d'étouffer la voix des lesbiennes, des gais, des bisexuels et des personnes trans du monde entier », soutient Matt Foreman, directeur général de la National Gay and Lesbian Task Force.

« Apparemment, l'Iran, que le Président Bush considère comme membre de l'« Axe du mal », est un bon partenaire quand vient le temps de discriminer contre les gais », soutient Monsieur Foreman.

« Il est alarmant que, aux Nations Unies, les États-Unis aient adopté une position belliqueuse contre les droits de la personne pour les personnes allosexuelles », soutient Paula Ettelbrick, directrice générale de la Commission internationale des droits de la personne des gais et lesbiennes. « Malheureusement, refuser aux groupes allosexuels une voix et une présence aux Nations Unies – la plus importante institution des droits de la personne au monde – s'inscrit dans la même veine que les attaques américaines des droits fondamentaux de la personne dans le monde entier. »

À l'occasion de forums internationaux, l'administration Bush-Cheney s'est également opposée aux traités sur les droits des femmes et des enfants, à l'éducation sexuelle, à la contraception et à la planification familiale.

## Divers

**1<sup>er</sup> novembre 2005 (Toronto)** – La Queer Parenting Initiative (QPI) a procédé avec succès au placement de l'affiche *Queering the Family Tree* le 1<sup>er</sup> novembre. Par l'image et la symbolique de l'arbre généalogique, l'affiche récuse l'hypothèse que tous les enfants sont membres d'une famille traditionnelle. Pour visualiser l'affiche en ligne, visitez le <http://www.queerparent.ca/>. Des affiches peuvent être commandées gratuitement au : [getposters@queerparent.ca](mailto:getposters@queerparent.ca). Elles peuvent tapisser les murs des écoles, des garderies et des centres communautaires. La QPI tente également de ramasser des fonds afin de produire une version française de l'affiche.

**10 novembre 2005 (Minneapolis)** – Rainbow Rumpus est un nouveau magazine en ligne pour les enfants de parents gais, lesbiens, bisexuels ou transidentitaires. Rainbow Rumpus propose des histoires pour enfants, de la poésie, des dessins, des chansons et des vidéos. Le magazine fait œuvre de pionnier en tant que première publication pour et par des enfants de parents allosexuels. <[www.rainbowrumpus.org](http://www.rainbowrumpus.org)>

**14 décembre 2005 – 365Gay.com (London)** – Un organisme allosexuel regroupant des historiens, des éducateurs et des sommités du domaine artistique travaille avec un organisme gouvernemental britannique à la mise sur pied d'un musée sur l'histoire et la culture gaie. *Proud Heritage* entre en contact avec des musées de tout le Royaume-Uni en leur demandant d'examiner, voire de réévaluer, leurs collections afin de créer une banque de données gaies.

**16 janvier 2006** – *Le secret de Brokeback Mountain*, le célèbre film traitant de l'amour entre deux cow-boys, a dominé la cérémonie des Golden Globes.

Récit : <http://www.planetout.com/news/article.html?2006/01/16/1>

## **Des nouvelles de l'Association des mères lesbiennes**

**RENCONTRES À VENIR :**

**MARS 2006 :**

• **JEUDI le 2 mars à 18 h**

**COLLOQUE : ÊTRE VISIBLE HIER ET AUJURD'HUI**

Un colloque organisé par Gai Écoute avec l'Association des mères lesbiennes, le Réseau des lesbiennes du Québec, la Fédération des femmes du Québec et la revue lesbienne *Treize*, dans le cadre de la Journée internationale des femmes:

Plusieurs lesbiennes dans la force de l'âge ont beaucoup à apprendre aux plus jeunes sur leurs expériences, leurs combats et la réalité d'être lesbienne au grand jour à une époque où tout était à inventer. Les plus jeunes ont aussi des choses à dire sur leurs réalités, leurs rêves, leurs peurs. Nous engagerons ensemble un dialogue intergénérationnel et interculturel pour être plus fortes et visibles dans notre société.

Le colloque sera suivi d'une soirée dansante

**Lieu : Sala Rossa, 4848 boul. St-Laurent**

• **SAMEDI le 25 mars à 18h30**

**UNE INVITATION 'ÉPICÉE' POUR FEMMES ADULTES SEULEMENT**

Avez-vous besoin de vous détendre et de vous amuser un peu en attendant que le printemps arrive? Eminé et Nathalie vous invitent chez elles pour un party «Joy Toyz» où vous pourrez regarder... toucher... goûter... acheter... et essayer (chez vous!) des jouets sexuels pour adultes et des produits sensuels pour le corps, tous plus envoûtants les uns que les autres.

La soirée se tiendra le 25 mars 2006 à compter de 18h30 à Notre-Dame-de-Grâce.

Les hôtes vous invitent à apporter des consommations et/ou des petites bouchées à partager pour agrémenter la soirée. **Veillez confirmer votre présence par courriel [eps1988@gmail.com](mailto:eps1988@gmail.com) ou par téléphone au 514-486-6415.** Cette confirmation leur permettra d'aménager leur salon en fonction du nombre de participantes et de vous fournir l'adresse ainsi que quelques détails additionnels concernant le déroulement de la soirée.

#### **AVRIL 2006 :**

##### **♦ SAMEDI le 1 avril à 10h45 CABANE A SUCRE**

L'Association des mères lesbiennes et le groupe Papadaddies s'en va se sucrer le bec à La Cabane à sucre Lalande (à Saint-Eustache). Voici une excellente occasion de se revoir, de prendre le pouls du groupe et de se faire de nouveaux amis. Celles sans enfant sont également invitées ! Environ le tiers de nos membres sont des mamans en devenir, vous ne serez pas dépaysées. De plus, vous pouvez y amener vos neveux et nièces ou les enfants de vos amis, il y a de la place pour tout le monde. Venez en grand nombre et célébrons ensemble l'arrivée du printemps ! **Si vous êtes intéressés à participer et n'avez pas envoyé votre formulaire, veuillez nous contacter au 514-846-1543.**

##### **♦ JEUDI le 6 avril 2006 à 19h30 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

L'Association des mères lesbiennes tiendra son assemblée générale annuelle. Au programme : élection des membres du conseil d'administration, présentation des états financiers 2005-2006, de même que du budget de l'année à venir. Les projets de l'année 2006-2007 seront expliqués. Tous les membres sont conviées. **De plus amples informations vous parviendront au mois de mars.**

**Lieu : CCGLM (centre communautaire des gais et lesbiennes du Montréal) - 2075 rue Plessis (Métro Papineau)**

##### **♦ SAMEDI le 22 avril 2006 CONFÉRENCE SUR L'ORIENTATION SEXUELLE ET L'ETHNICITÉ**

L'organisation libanaise pour la protection des LGBTIQ libanais et arabes, Helem Montréal, se joint à différents organismes culturels et québécois pour une journée de rencontre autour de différents thèmes abordant les aspects multiethniques au sein de la communauté LGBT de Montréal. **L'Association des mères lesbiennes et le groupe Papadaddies animeront un atelier sur l'homoparentalité.**

**De plus amples informations vous parviendront au mois de mars, mais vous pouvez aussi contacter [mtl@helem.net](mailto:mtl@helem.net)**

##### **♦ SAMEDI le 22 avril 2006 de 13h00 à 14h30 "TOURNAGE VIDÉO"**

Tu as entre 14 et 18 ans, Tu n'es pas trop gêné et tu aimerais courir la chance de gagner un prix. Le prix serait remis dans le cadre du concours "RACONTE-MOI TA DIFFÉRENCE". Le concours est organisé par la Coalition jeunesse montréalaise de lutte à l'homophobie. ([www.coalitionjeunesse.org](http://www.coalitionjeunesse.org)).

Ça t'intéresse? Viens nous rejoindre un après-midi pour faire une vidéo à partir d'une discussion sur "Ca veut dire quoi d'être élevé par une ou des personnes homosexuelles"

**LIEU: 4176, Hampton (Métro Vendôme, bus 105, dans Notre-Dame-de-Grâce)**

**Pour plus d'informations: appelle NATHALIE au 514-486-6415**

### **MAI 2006:**

• **SAMEDI LE 27 MAI à 19h00.**

#### **GROUPE DE DISCUSSION: LES DONNEURS CONNUS**

Que penser d'un donneur connu? Comment notre donneur s'intégrera-t-il à notre vie quotidienne? Comment les nouvelles lois nous affectent-elles? Voilà l'atelier idéal pour celles qui veulent discuter encore plus et répondre à des questions qui n'avaient pas été touchées dans les autres réunions concernant les donneurs. L'agenda de la rencontre sera déterminé par les participantes.

**LIEU: 4009 rue St. Dominique, au coin du rue Duluth. (Métros Sherbrooke ou St. Laurent)**

### **BABILLARD :**

♦ Bonjour ! Je m'appelle **Zoyla Batres-Garcia**. J'ai 29 ans et je suis une mère célibataire guatamaltèque. J'ai deux enfants: une fille de 6 ans et un garçon d'un an. Je cherche amitié et amour et quelqu'une pour partager les plaisirs de la vie. Si tu es intéressée appelle moi au **514-252-9605**.

♦ Recherchons femmes en couple avec enfant(s), ou désirant devenir mères, habitant Joliette ou ses environs, pour échanger sur nos expériences de parents. Nous venons d'aménager dans la région et cherchons à créer un réseau d'amies, bien précieux que nous n'avons pu transporter avec nous de Montréal... Nous sommes un couple lesbien début trentaine avec 3 enfants. Communiquez avec nous à : **neige-vive@hotmail.com**

♦ Des mères célibataires partout, partout. Venez en grand nombre ! Rassemblons-nous pour parler bébés, mamans célibataires et de tout ce qui vient avec... Une rencontre décontractée et sans cérémonie. Et, évidemment, les bébés sont les bienvenus... Si vous êtes intéressée, envoyez-moi un courriel à **shariann@sympatico.ca** ou téléphonez-moi (Shari Ann) au **(514) 482-6533**. Peut-être pouvons-nous nous rencontrer chez moi ou ailleurs. En espérant qu'au moins une autre maman soit intéressée.

♦ Café-Causerie Aux Fémin'Elles: L'Association lesbienne vous invite à ses cafés causeries le deuxième et le quatrième lundis du mois, de 19h à 21h30 à la salle d'atelier (au deuxième étage) de chez Loblaw's situé au 1155 Boul. Talbot à Chicoutimi. Ces rencontres ont comme but de briser l'isolement et s'adresse aux femmes lesbiennes qui désiraient socialiser en compagnie d'autres femmes lesbiennes, afin de permettre un échange positif. Au plaisir de vous rencontrer !  
Informations: **418-541-9065**

♦ L'Écho des femmes de la Petite Patrie est un centre de femmes qui offre des rencontres pour lesbiennes. Ces rencontres ont lieu les lundis soirs aux deux semaines de 19h00 à 21h30, et sont animées par une personne ressource. Ces rencontres, qui se veulent un lieu d'échange, de ressourcement et d'information, s'intéressent aux réalités et aux conditions de vie des lesbiennes. Les rencontres sont en français. Un service de halte-

garderie est disponible avec réservation faite une semaine à l'avance. Le centre est situé au 6032 St-Hubert (métro Beaubien).

Téléphone (514)277-7445, télécopieur (514)277-1689

## DIVERS :

♦ **Traductrices, rédactrices, etc. : Nous sommes à la recherche de bénévoles pour la traduction française de ce bulletin.** Toute contribution (même à raison d'une page ou deux par mois) est la bienvenue. Si vous êtes disponible, veuillez-nous contacter : [info@aml-lma.org](mailto:info@aml-lma.org)

♦ La *Bibliothèque À livres ouverts* abrite une collection de plus de 5500 livres qui abordent des sujets qui touchent nos communautés. La moitié des livres de la bibliothèque sont en français, ce dont nous sommes très fiers. La collection compte beaucoup d'auteurs lesbiennes ainsi que des livres pour enfants et pour adolescents au sujet de l'homosexualité et de l'homoparentalité. Le site Web de la Bibliothèque À livres ouverts [www.ccglm.org/fr-b](http://www.ccglm.org/fr-b) vous permet de consulter le catalogue de la bibliothèque via l'Internet. Elle se situe au CCGLM, 2075 rue Plessis à Montréal. Venez nous visiter! Ouvert les mercredis et les vendredis de 13h00 à 20h00. (514) 528-8424.

♦ **Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw** invitent les couples lesbiens anglophones et bilingues à considérer la possibilité de devenir **familles d'accueil**. De nombreux bébés, des enfants d'âge préscolaire et des jeunes plus âgés sont en attente d'une famille d'accueil. Pour certains enfants, le projet est de les aider à réintégrer leur propre famille ; pour d'autres, il s'agit de travailler en vue d'une **adoption**. Quel sentiment extraordinaire que de savoir que vous avez fait une différence dans la vie d'un enfant en lui offrant un environnement stable, sécuritaire et aimant. Pour plus d'information, veuillez contacter : **Rena Rubin, Foster Care Recruiter, au 932-7161, poste 416 ou par courriel à [rena\\_rubin@ssss.gouv.qc.ca](mailto:rena_rubin@ssss.gouv.qc.ca).**

♦ **Le babillard est un forum libre permettant aux membres de communiquer entre elles. Si vous désirez afficher une annonce dans la prochaine édition du bulletin, envoyez-la nous en tout temps à [info@aml-lma.org](mailto:info@aml-lma.org) ou par la poste à AML, 2401, rue Coursol, Montréal (Québec) H3J 1C8. Si vous avez quelque chose à annoncer, à vendre, à louer ou à acheter... dès que de l'argent doit être échangé, vous pouvez placer une petite annonce dans le bulletin pour 20 cents le mot.**

-----

♦ **LA LIBERTÉ PERSONNELLE PASSE PAR LA LIBERTÉ FINANCIÈRE. Des services financiers pour les individus et les petites entreprises : budget, gestion des dettes, investissements, planification financière, déclaration de revenus personnelle, stratégies d'enrichissement. 20 % des honoraires ultérieurs seront versés à l'AML. J. Freed, (514) 483-5130, [www.ifreed.ca](http://www.ifreed.ca)**

♦ Livres et disques personnalisés pour toute la famille. Le texte et les illustrations changent pour que le héros de l'histoire ressemble à votre enfant avec le même couleur de peau, même couleur d'yeux, etc. Vous pouvez être inclus dans l'histoire ainsi que toute votre famille et vos amis. Toutes les familles peuvent être représentées. Pour les enfants de 8 ans et moins. 155 est remis à l'AML, si l'AML est mentionné lors de la commande. Visitez [www.alphakid.com](http://www.alphakid.com) (français) ou [www.printakid.com](http://www.printakid.com) (anglais) ou appelez 1-888-729-9696.

♦ **Restoration des Meubles - Atelier Lise Kuhn**

Restoration artistique et traditionnel des meubles, finition a la main, dorure, cannage

514-807-2277

[www.atelierlisekuhn.com](http://www.atelierlisekuhn.com)  
[info@atelierlisekuhn.com](mailto:info@atelierlisekuhn.com)